



Comité Technique Académique

du lundi 16 janvier 2016

Déclaration du SNUipp-FSU

Le CTA de ce jour a pour objet de préparer la dernière rentrée d'un quinquennat qui faisait suite à la séquence 2007/2012 où l'Académie perdait 151 emplois quand sa démographie reculait de 110 élèves dans le 1er degré. Ce quinquennat Sarkozy a aussi conduit à la quasi-disparition des équipes itinérantes et pluridisciplinaires des RASED, à la disparition de la formation initiale, au recul important de la formation continue, à la dégradation notable du remplacement... Ceci explique les lourdes attentes des personnels à l'annonce de la création de 60 000 emplois sur le quinquennat et des engagements inscrits dans la loi de Refondation de l'Ecole dans le cadre de la priorité au Primaire annoncée dès 2012.

Le bilan ne peut s'arrêter aux annonces et chiffres bruts car la réalité vécue par nos collègues en est bien éloignée. En effet, lors du précédent quinquennat, les 151 suppressions de postes ont largement été atténuées par la présence importante de surnombres budgétaires (88 à la rentrée 2012). Mais ceux-ci se sont progressivement réduits jusqu'à une situation de sous nombre de 12,5 en cette rentrée. Dans ce contexte, la création de 66 postes budgétaires depuis 2012 n'a pas compensé et ne compensera pas la disparition progressive de ces 88 surnombres. Ainsi, seule la baisse démographique - certes importante- de l'Académie (-1683 élèves) a dégagé de potentielles marges de manœuvre.

Ce contexte est tout à fait perçu par les personnels et c'est bien au regard de ce contexte "réel" (22 moyens en moins) que sont jugées les orientations et les dispositifs nouveaux du quinquennat :

- **la formation initiale** : le retour de la formation initiale a été saluée. Celle-ci pèse près 40 emplois. Cependant, l'analyse des sorties du métier de nos jeunes collègues, à l'initiative de l'administration ou de l'agent, interroge sur l'adaptation de cette formation aux besoins et sur la lourdeur des exigences universitaires cumulées à celles du métier (12 licenciements, .4 renouvellements, 4 prolongations, 1 démissions pour la seule année 2015/2016!!!)

-**la prise en charge de la difficulté scolaire et RASED** : le redoublement n'est souvent pas une bonne solution mais la seule à disposition des équipes faute d'aides qui seraient mieux adaptées (RASED notamment). Cette baisse du redoublement, outre une baisse artificielle de la démographie scolaire, aurait dû donner lieu à la mise en oeuvre de dispositifs pédagogiques alternatifs pour lutter contre la difficulté scolaire sur tout le territoire. *Il n'en est rien.* En effet, les RASED ont vu leur démantèlement se poursuivre, l'institution externalisant ou médicalisant toujours plus la difficulté scolaire, à rebours des valeurs des enseignants et du rôle de l'institution. Par ailleurs, la sédentarisation se poursuit avec seulement 28 300€ consacrés à leurs déplacements quand plus de 100 000€ annuels sont mobilisés pour la mise en place des stages de remise à niveau pendant les vacances...

- **dispositif plus de maîtres que de classes** : il représente 33 emplois à l'échelle de l'Académie à cette rentrée 2016 (12 en Corrèze, 4 en Creuse -dont 3 emplois CASNAV!- , 17 en Haute-Vienne) ils correspondent très

largement à des redéploiements ou requalification d'emplois existants. Si le SNUipp-FSU voit dans ce dispositif un levier majeur pour transformer l'école, nous constatons qu'il concerne surtout les REP+ et n'a pas été généralisé à un nombre conséquent d'écoles. Peu d'élèves y ont donc accès.

- **scolarisation des moins de 3 ans** : seuls 18,5 emplois y sont consacrés depuis 2012 (0 en Creuse, 7 en Haute Vienne, 11,5 en Corrèze). Là encore, il concerne quasi-exclusivement les REP+. Si nous partageons l'idée qu'il s'agit d'un dispositif efficace (en REP+, le taux de scolarisation atteint aujourd'hui 33.78%), nous ne pouvons accepter qu'il se mette en place aux dépens du reste du territoire académique (faute de moyens spécifiques dédiés) puisque le taux de scolarisation des moins de 3 ans a reculé au cours du quinquennat dans l'Académie (11,6% à la rentrée 2012, 11% à la rentrée 2016 : il était de 21,2% en 2007 !!!). Ce recul hypothèque lourdement la capacité de l'école à lutter contre les déterminismes sociaux, amplifie la baisse démographique et ampute donc l'allocation des moyens.

- **formation continue** : elle est très loin de couvrir les annonces et déclarations d'intention des ministres successifs. Aujourd'hui, les formations ont été suspendues et/ou annulées en Creuse, sont maintenues aux dépens du remplacement en Haute Vienne et l'objectif affiché du DASEN d'offrir 3 jours de formation continue (hors animations pédagogiques) par enseignant et par an ne sera assurément pas atteint...

- **remplacements** : la situation du non remplacement n'a pas trouvé de solution stable et durable quand elle ne s'est pas dégradée comme en Creuse. En effet, pour les 3 premiers mois de l'année, les absences non remplacées représentent 431 jours en Creuse, 302 jours en Haute-Vienne et 181 en Corrèze. Il s'agit pourtant à notre sens d'un droit élémentaire des usagers que de garantir la présence d'un maître chaque matin dans chaque classe, et ceci chaque jour de l'année scolaire.

Bref, les effets d'annonces et autre manipulation de chiffres ne dupent pas nos collègues. Ils perçoivent tout à fait que les dispositifs nouveaux sont mis en place à la marge, aux dépens des écoles qui n'y ont pas accès. La seule évolution vécue par tous les collègues est la réforme des rythmes scolaires mise en place sous contrainte des contingences municipales, impactant souvent les budgets scolaires, amplifiant les inégalités en fonction des moyens et/ou des choix budgétaires des collectivités... Elle n'a d'ailleurs fait l'objet d'aucune évaluation. Des constats bien loin des objectifs affichés et sans effet mesuré sur la réussite des élèves.

Bref, la préparation de cette dernière rentrée du quinquennat n'apporte pas la garantie de voir les engagements pris se concrétiser. La réussite de tous les élèves reste l'objectif de tous les personnels, encore faut-il leur en donner les moyens. La lecture des comparaisons internationales ne peut s'arrêter à l'incapacité récurrente de l'école française à casser les déterminismes sociaux sans observer les moyens alloués par élèves et les effectifs par classe des pays qui ont fait le choix politique d'un système scolaire juste. Ce choix n'est pas compatible avec l'orientation budgétaire marquée du sceau de l'austérité du quinquennat ni avec le dénigrement de la fonction publique et de ses agents entendu dans cette période préélectorale. La lutte contre les inégalités scolaires impose d'autres choix.

Limoges, le 16 janvier 2017